MASCARA

Dénombrement des espèces d'oiseaux dans la zone humide de la Macta

La journée du 17 décembre a été choisie pour procéder au rituel dénombrement des espèces d'oiseaux dans la zone humide de la Macta.

Leur membre est important cette année, nous dira M. Moumenine de la conservation des forêts de Mascara car le climat est favorable. Cette opération de dénombrement qui s'effectue partout a eu lieu en cette phase de non-migration des oiseaux et celle-ci commence généralement à partir du 20 janvier. A l'instar des collègues de Mascara et un de Mostaganem, ils ont sillonné les marais de la Macta dont la superficie intégrée avoisine les 23 000 ha sur un total de 40 000. La présence d'un orthinologue venu d'Oran a été dispensable, nous confie M. Moumenine qui ajoutera que le tracé d'autoroute région ouest n'a pas empêché la zone Haider qui s'étend sur des communes de 3 wilayas que sont Oran, Mascara et Mostaganem et celles-ci sont Marsat El Hadjadj, Ras El Aïn, Amirouche, El Almia, Fornama ou Bethiouia, sur les marais de la Macta ce seront donc des familles d'oiseaux qui seront dénombrées. Pour le canard siffleur par exemple, l'on en a dénombré 7200, pour l'espèce foucque 1230, l'échasse blanche 1 650 alors qu'un seul bacbuzard pêcheur a été repéré. D'autres sites d'observateurs et de dénombrement ont été parcourus, ceux des barrages de Chorfa, Bouhanifia et Ouizert où l'on a recensé la famille des phalourocoraudat avec notamment la présence de poule d'eau, de foulque macroult et grand cormodan (163). Côté larides, il sera recensé 10 hérons cendrés. Le dénombrement de ces espèces avifaunistiques s'est opéré dans les conditions climatiques suivantes : température de 12°, temps quelque peu ensoleillé et un vent généralement faible. Des espèces sont parfois recensées mais n'apparaissent pas l'année suivante, nous explique-t-on et vice-versa. C'est le cas du flamant rose qui n'a pas été observé cette fois-ci.

M. Medebber

VISITE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION À AÏN-TÉMOUCHENT

Benbouzid insiste sur la qualité des infrastructures

Le ministre de l'Éducation nationale M. Benbouzid n'est pas allé de main morte pour emettre des critiques devant les imperfections constatées lors de sa visite dans la wilaya de Aïn-Témouchent.

D'abord, le manque, voire l'inexistence de chauffage dans les établissements. A cet effet, le ministre a déclaré que l'Etat a dégagé 15 milliards de DA à cet effet. Il se trouve que certains chefs d'établissement pour une légère panne de ces équipements laissent les enfants dans le froid. «Les présidents d'APC doivent s'impliquer davantage pour contrôler les chauffages dans les écoles primaires».

La 2e remarque du ministre a été adressée au lycée Sidi-Ben-Adda, un établissement dont la réalisation a coûté 21 milliards de centimes et qui nécessite 4 autres milliards pour des travaux de finition.

Le ministre a été catégorique en refusant la rallonge demandée. Selon lui, le lycée recèle des imperfections. «Pour un montant de moins de 20 milliards, des joyaux ont été construits à Alger et Constantine.» La réalisation des estrades en béton n'a pas été du goût de Benbouzid, il a conseillé d'utiliser le bois ; les laboratoires dans certains établissements sont très mal conçus, raison pour laquelle le ministre a insisté sur la qualité dans toute réalisation future.

L'outil informatique a été également évoqué par le ministre en demandant aux responsables de l'éducation de s'équiper de micro-ordinateurs de pointe. Concernant les objectifs de son ministère, il a déclaré que l'Etat aspire à équiper tous les établissements du pays de chauffage et d'assurer la restauration à tous les élèves, et à réduire le taux d'occupation des classes à 15 élèves pour avoir un enseignement de qualité. Le ministre a au cours de sa tournée posé la première pierre pour la réalisation de 3 CEM dans les communes d'El-Maleh, Aïn Kihel et Béni Khaled dans la daïra de Béni-Saf, de même il a visité les lycées de Hassi El-Ghella et Sidi Ben Adda, et un chantier pour la construction d'un lycée à Terga.

L'après-midi, M. Benbouzid a assisté à une émission inter-lycées organisée par la direction de l'éducation avec le concours de la radio locale.

S. B.

Les ballots de kif pullulent sur les plages

Décidément, les narcotrafiquants ne reculent devant rien. En moins d'une semaine, plus de 2 qx répartis dans des ballots de 30 kg ont été découverts un peu partout sur les plages de la wilaya de Aïn-Témouchent. Après la découverte de 90 kg dans trois colis à Béni-Saf cette semaine, et après des informations parvenues à la Gendarmerie nationale faisant part de la présence de deux autres sur les plages de Sidi-Ali et Sassel, les gendarmes, qui se sont rendus sur les lieux, ont mis la main sur les deux colis en question d'un poids de 30 kg chacun. Dans la même journée, deux autres colis du même poids ont été découverts sur la plage de Nedjma dans la commune de Ouled Boudjemaâ. Par ailleurs, dans la forêt de Sbiât, commune de Bouzedjar, les gendarmes ont trouvé 42 kg de kif cachés à l'intérieur d'un arbre à la plage de Sidi-Boucif. A noter que près de 2 qx de kif traité ont été découverts en une semaine sur le littoral de la wilaya.

S. B.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE ANNABA

Création du premier centre de dépistage de la surdité

Annaba sera la première wilaya à créer un centre de dépistage de la surdité des nouveaux-nés en Algérie.

La décision a été prise samedi dernier par la direction générale du Centre hospitalier universitaire de Annaba en marge de la journée d'étude sur le dépistage organisée le même jour à l'hôpital Dorban. Encadrée par des praticiens du CHU de Reims (Champagne-Ardenne), première région de France à avoir lancé cette opération, la journée a permis aux nombreux professeurs, maîtres-assistants, docteurs en sciences médicales, résidents et internes de profiter de l'expérience de leurs confrères français pour s'initier aux méthodes et pratiques de dépistage dans les maternités et les crèches.

Durant plusieurs heures, les participants ont pu prendre connaissance des différentes étapes du dépistage, notamment celle liée au comportemental du nouveau-né. Il a été aussi abordé la démarche psychologique à appliquer pour «l'annonce» du handicap aux parents, particulièrement lorsqu'il s'agit de surdité profonde ou moyenne.

«La meilleure méthode pour le dépistage de cette pathologie handicapante reste l'implication de la mère», estime le Pr Abderrahmane Saïdia, président de la Société algérienne d'oto-rhino-laryngologie (ORL), chef de service à l'hôpital Dorban et directeur général du CHU de Annaba. Ce nouvel acquis est appelé à renforcer le centre d'exploration auditive fonctionnel depuis des années dans une forme de dépistage de la surdité.

Il sera suivi incessamment par les actes de diagnostic de cette maladie qu'est la surdité, sérieusement prise en charge par le ministère de la Santé et de la Population à travers la mise en route du programme national de mise en place de prothèses et d'interventions chirurgicales pour les greffes d'implants cochléaires et binauraux.

Ali Bouacha

LA SÛRETÉ DE WILAYA D'ORAN DRESSE SON BILAN DE 2008

8 449 affaires criminelles résolues

Lors d'un bilan relatif aux activités de la Sûreté de wilaya d'Oran concernant l'année 2008, l'on saura que sur les 14 699 affaires d'infraction liées au droit pénal enregistrées en 2008, les services de la police déclarent en avoir résolu 8 449.

Un bilan de la criminalité lourd, selon le directeur de la police judiciaire, qui précisera que cela dépendait de plusieurs facteurs. La hausse significative du taux de la criminalité enregistrée en 2008 n'a pu être mise au grand jour que grâce à la prise de conscience des citadins par rapport à leurs droits, car, précise-t-il, ces dernières années les citoyens n'hésitent plus à exercer leur droit de porter plainte lorsque cela s'avère nécessaire. Le même interlocuteur a précisé que parmi les affaires signalées, pas moins de 4 000 concernent des infractions ordinaires. La résolution de ces affaires a abouti à l'arrestation de 10 998 personnes, à l'issue de leur comparution devant les tribunaux. 4 741 ont été placées sous mandas de dépôt, 116 ont été soumises au contrôle judiciaire, tandis que 2 242 ont été citées directement et 153 ont bénéficié de la liberté provisoire.

Toujours dans le cadre du plan de la sécurisation urbaine déployé par l'institution policière, quelque 6 159 opérations ont été effectuées durant cette année. Ces opérations ont visé notamment les zones les plus sensibles, comme les places publiques, les cafés, les quartiers populaires et les gares ferroviaires. Au total, ce sont 3 674 points qui ont été ciblés, ce qui a permis l'interpellation de 33 864 personnes suspectes. Cette opération a abouti à l'arrestation de 17 056 personnes impliquées dans différentes affaires, à savoir détention et consommation de stupéfiants. L'on saura que 223 personnes ont été arrêtées en possession d'armes prohibées, alors que 70 autres ont été appréhendées pour séjour illégal. Il a été également signalé que 647 personnes recherchées par la justice ont été écrouées.

En ce qui concerne les activités de la brigade des stupéfiants, les éléments de ce service ont enregistré la saisie de 10 q et 71,947 kg de kif traité et 77 737 comprimés de psychotropes à l'issue de la résolution de 577 affaires, dont 10 liées au trafic international. En 2008, la police signale avoir résolu quelque 246 affaires liées à l'immigration clandestine à travers le territoire de la wilaya. Concernant les homicides volontaires ou involontaires, on nous signale que 51 affaires on été enregistrées, parmi lesquelles un seul crime crapuleux. Sur ces 51 affaires, 45 ont été solutionnées.

B. A.

SIDI-BEL-ABBÈS

Après des mois de blocage, les P/APC et leurs pairs unissent leurs rangs

Après des mois de blocage, de remous, de pétitions pour décrier la situation de confusion et des décisions de retrait de confiance aux présidents des APC, les luttes intenses ont dernièrement pris fin dans certaines assemblées communales. Les P/APC et leurs pairs se sont réconciliés, a souligné dernièrement le wali de Sidi Bel-Abbès. «La sagesse a pris le pas sur les divergences pour le bien de la municipalité.»

P/APC et élus des communes de Sidi Lahcen, Ras El-Ma, Telagh et Sfisef qui étaient à couteaux tirés sont revenus à de meilleurs sentiments pour unir leurs rangs et œuvrer pour l'intérêt de leur commune. Pour rappel, les communes sus-évoquées avaient, pendant plusieurs mois, traversé des turbulences au point d'arriver au blocage et de décider du retrait de confiance aux présidents à l'instar de celui de Sidi Lahcen, il y a une semaine. Les élus contestataires des communes reprochaient à leur président de les évincer dans la prise de décisions pour faire cavalier seul, de mal gérer la commune, de faire des dépassements et de dépenser, à mauvais escient pour certains, les deniers de la commune et d'absence de prise en charge des problèmes des citoyens.

A. M.

Incendie à la CCI du CHU Hassani- Abdelkader

Un incendie s'est soudainement déclaré dans la nuit de samedi à dimanche au niveau de la CCI (Centre de chirurgie infantile) au CHU Hassani-Abdelkader de Sidi-Bel-Abbès. Le feu a pris rapidement à une heure avancée de la soirée causant une certaine panique dans le service. Fort heureusement, l'intervention rapide de la Protection civile a permis d'éteindre le brasier et les dégâts se sont limités seulement au matériel avec la destruction de poches de sérum et des médicaments dans la pharmacie du service. D'après les premiers éléments, ce serait un court-circuit qui aurait été à l'origine de cet incendie. Toutefois, une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine de cet incendie. A rappeler que le CHU Hassani-Abdelkader est à son 2ème incendie en moins de 3 mois.

Un autre incendie s'est déclaré dans le service de traumatologie. Là aussi des pertes matérielles sont à déplorer avec la calcination d'une partie du bloc opératoire et de ses équipements fort coûteux. Encore une fois, ce serait un court-circuit qui aurait déclenché l'incendie dans ce service, a conclu l'enquête diligentée par la police.

A. M.